



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fonctionnement

Question au Gouvernement n° 2269

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean Glavany.

M. Jean Glavany. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, nous devons tous reconnaître ici que vous avez un talent aux multiples facettes.

D'abord, un talent de virginite. Vous faites comme si vous n'étiez ministre que depuis un an. Pourtant, personne n'a oublié dans cet hémicycle avec quelle dextérité vous êtes passé de Balladur à Chirac, des finances calamiteuses aux promesses oubliées. (Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Vous êtes ministre depuis quatre ans et vous devez assumer la responsabilité de l'établissement de votre cinquième carte scolaire consecutive.

Ensuite, un talent d'amnésie. Vous pouvez toujours évoquer vos prédécesseurs, l'héritage des socialistes. (Mêmes mouvements.)

Parlons-en mes chers collègues, de l'héritage des socialistes !

Entre 1988 et 1993, les socialistes ont créé en moyenne 10 000 postes dans l'éducation nationale chaque année; c'était la traduction d'une priorité budgétaire que vous avez gaspillée et oubliée.

Puis, un talent de dissimulation. Vous pouvez dire et faire ce que vous voulez, monsieur le ministre, la réalité est là: vous supprimez cette année 5 000 postes dans l'éducation nationale dans le primaire et dans le secondaire.

Le prétexte de la baisse des effectifs démographiques ne «tient pas la route», puisque 50 000 élèves en moins pour 55 000 écoles cela fait un élève en moins par école, soit 0,15 élève par classe. Voilà la réalité des chiffres !

Je vous ai entendu, mes chers collègues, crier à propos de l'évocation d'un régime sombre des heures noires de notre pays. Savez-vous depuis quand il n'y avait pas eu 5 000 suppressions de postes dans l'éducation nationale ? Je vous laisse trouver la réponse tout seuls, mais elle vous a été donnée tout à l'heure. (Vives protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. Pourriez-vous poser votre question, monsieur Glavany ?

M. Jean Glavany. Enfin, monsieur le ministre, un talent de contradiction. Vous dites accorder la priorité aux zones d'éducation prioritaires, mais vous supprimez des classes dans les ZEP et dans les zones de revitalisation urbaine.

Vous prétendez instaurer un moratoire dans les zones rurales, mais vous deshabilitez les chefs-lieux de canton pour mettre en place des classes uniques.

Vous affirmez vouloir mettre en œuvre un grand plan pour l'informatique à l'école - en tout cas, M. Fillon le dit - mais vous supprimez des centaines de postes d'animateur en informatique.

Vous dites donner la priorité à l'apprentissage des langues dans le Nouveau contrat pour l'école,...

M. le président. Monsieur Glavany, veuillez poser votre question.

M. Jean Glavany. ... mais vous supprimez des centaines de postes d'animateur. (Vives protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. Je vais devoir vous interrompre, monsieur Glavany, si vous ne posez pas votre question !

M. Jean Glavany. Ma question est simple. Elle concerne l'avenir que vous préparez, monsieur le ministre,

l'heritage que vous allez laisser. Comme l'essentiel des reductions de postes de cette annee,...

M. Michel Meylan. Il faut virer les socialistes !

M. Jean Glavany. ... se traduit par une diminution du nombre des allocataires dans les IUFM, c'est-a-dire des suppressions de postes, l'annee prochaine et l'annee suivante,...

M. le president. Monsieur Glavany, n'exagerez pas !

M. Jean Glavany. ... je vous demande si vous aurez le talent d'eviter que la maxime «Après moi le deluge» ne s'applique a vous. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche.

M. Francois Bayrou, ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. Il s'agissait a peine d'une question, monsieur le depute !

Je vous repondrai cependant par un chiffre et je ferai une observation.

Vous parlez d'heritage, mais je vous rappelle qu'en deux ans, sans augmentation du nombre d'etudiants, nous aurons cree 7 000 postes dans l'enseignement superieur. (Applaudissements sur les bancs du groupe du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Il s'agit la d'un heritage palpable.

Jusqu'alors, le debat demeurait dans le cadre d'une repartition normale des roles entre opposition et Gouvernement, et je ne m'en serais pas emu, meme si le ton etait parfois abusif.

M. Christian Bataille. Venons-en aux moyens de l'education !

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. Mais vous avez, pour la deuxieme fois cet apres-midi, compare la Republique que nous vivons a Vichy. Je trouve cela honteux ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre du groupe du Rassemblement pour la Republique. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Disant cela, je pense aux jeunes Francais scolarises dans nos ecoles. Si vous leur faites croire que Vichy, c'est ce que nous sommes en train de vivre, vous allez leur donner une idee dangereusement positive et dangereusement anodine de ce que fut ce drame historique, et vous porterez une responsabilite qui ne s'effacera pas. (Mmes et MM. les deputes du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre du groupe du Rassemblement pour la Republique se lèvent et applaudissent longuement en huant les deputes du groupe socialiste. - «Papon !» sur les bancs du groupe socialiste.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Jean Glavany.

M. Jean Glavany. Monsieur le ministre de l'education nationale, nous devons tous reconnaitre ici que vous avez un talent aux multiples facettes.

D'abord, un talent de virginite. Vous faites comme si vous n'etiez ministre que depuis un an. Pourtant, personne n'a oublie dans cet hemicycle avec quelle dexterite vous etes passe de Balladur a Chirac, des finances calamiteuses aux promesses oubliees. (Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Vous etes ministre depuis quatre ans et vous devez assumer la responsabilite de l'etablissement de votre cinquieme carte scolaire consecutive.

Ensuite, un talent d'amnesie. Vous pouvez toujours evoker vos predecesseurs, l'heritage des socialistes. (Memes mouvements.)

Parlons-en mes chers collegues, de l'heritage des socialistes !

Entre 1988 et 1993, les socialistes ont cree en moyenne 10 000 postes dans l'education nationale chaque annee; c'etait la traduction d'une priorite budgetaire que vous avez gaspillee et oubliee.

Puis, un talent de dissimulation. Vous pouvez dire et faire ce que vous voulez, monsieur le ministre, la realite est la: vous supprimez cette annee 5 000 postes dans l'education nationale dans le primaire et dans le secondaire. Le pretexte de la baisse des effectifs demographiques ne «tient pas la route», puisque 50 000 eleves en moins pour 55 000 ecoles cela fait un eleve en moins par ecole, soit 0,15 eleve par classe. Voila la realite des chiffres !

Je vous ai entendu, mes chers collègues, crier a propos de l'evocation d'un regime sombre des heures noires de notre pays. Savez-vous depuis quand il n'y avait pas eu 5 000 suppressions de postes dans l'education nationale ? Je vous laisse trouver la reponse tout seuls, mais elle vous a ete donnee tout a l'heure. (Vives protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. le president. Pourriez-vous poser votre question, monsieur Glavany ?

M. Jean Glavany. Enfin, monsieur le ministre, un talent de contradiction. Vous dites accorder la priorite aux zones d'education prioritaires, mais vous supprimez des classes dans les ZEP et dans les zones de revitalisation urbaine.

Vous pretendez instaurer un moratoire dans les zones rurales, mais vous deshabilitez les chefs-lieux de canton pour mettre en place des classes uniques.

Vous affirmez vouloir mettre en oeuvre un grand plan pour l'informatique a l'ecole - en tout cas, M. Fillon le dit - mais vous supprimez des centaines de postes d'animateur en informatique.

Vous dites donner la priorite a l'apprentissage des langues dans le Nouveau contrat pour l'ecole,...

M. le president. Monsieur Glavany, veuillez poser votre question.

M. Jean Glavany. ... mais vous supprimez des centaines de postes d'animateur. (Vives protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. le president. Je vais devoir vous interrompre, monsieur Glavany, si vous ne posez pas votre question !

M. Jean Glavany. Ma question est simple. Elle concerne l'avenir que vous preparez, monsieur le ministre, l'heritage que vous allez laisser. Comme l'essentiel des reductions de postes de cette annee,...

M. Michel Meylan. Il faut virer les socialistes !

M. Jean Glavany. ... se traduit par une diminution du nombre des allocataires dans les IUFM, c'est-a-dire des suppressions de postes, l'annee prochaine et l'annee suivante,...

M. le president. Monsieur Glavany, n'exagerez pas !

M. Jean Glavany. ... je vous demande si vous aurez le talent d'eviter que la maxime «Apres moi le deluge» ne s'applique a vous. (Applaudissement sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche.

M. Francois Bayrou, ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. Il s'agissait a peine d'une question, monsieur le depute !

Je vous repondrai cependant par un chiffre et je ferai une observation.

Vous parlez d'heritage, mais je vous rappelle qu'en deux ans, sans augmentation du nombre d'etudiants, nous aurons cree 7 000 postes dans l'enseignement superieur. (Applaudissements sur les bancs du groupe du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Il s'agit la d'un heritage palpable.

Jusqu'alors, le debat demeurait dans le cadre d'une repartition normale des roles entre opposition et Gouvernement, et je ne m'en serais pas emu, meme si le ton etait parfois abusif.

M. Christian Bataille. Venons-en aux moyens de l'education !

M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche. Mais vous avez, pour la deuxieme fois cet apres-midi, compare la Republique que nous vivons a Vichy. Je trouve cela honteux ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre du groupe du Rassemblement pour la Republique. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Disant cela, je pense aux jeunes Francais scolarises dans nos ecoles. Si vous leur faites croire que Vichy, c'est ce que nous sommes en train de vivre, vous allez leur donner une idee dangereusement positive et dangereusement anodine de ce que fut ce drame historique, et vous porterez une responsabilite qui ne s'effacera pas. (Mmes et MM. les deputes du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre du groupe du Rassemblement pour la Republique se levent et applaudissent longuement en huant les deputes du groupe socialiste. - «Papon !» sur les bancs du groupe socialiste.)

Auteur : [M. Glavany Jean](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2269

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 27 février 1997, page 1423

Réponse publiée le : 27 février 1997, page 1423

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 27 février 1997